

Regroupement des organismes  
communautaires québécois pour  
**le travail de rue**

**ROCQTR**



# Mémoire du ROCQTR -ATTRueQ

Présenté au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Dans le cadre de la consultation publique pour l'élaboration du quatrième plan d'action  
gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

## Table des matières

PRÉSENTATION.....	3
PRÉAMBULE.....	5
DÉVELOPPEMENT.....	6
<b>RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES.....</b>	<b>6</b>
<b>REVENUS ET EMPLOI.....</b>	<b>6</b>
REVENUS ET DÉPENSES.....	6
EMPLOI ET ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL.....	8
<b>BESOINS ESSENTIELS.....</b>	<b>10</b>
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE .....	10
TRANSPORT.....	12
LOGEMENT.....	13
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX.....	15
<b>PROXIMITÉ ET INCLUSION SOCIALE.....</b>	<b>17</b>
APPROCHE TERRITORIALE .....	17
SERVICES GOUVERNEMENTAUX .....	19
PARTICIPATION SOCIALE ET INCLUSION .....	20
JUSTICE.....	21

# PRÉSENTATION

## Présentation ROCQTR :

Le Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue est une véritable communauté dynamique depuis 2007, rassemblant maintenant plus de 55 organismes communautaires de travail de rue engagés dans le but de préserver, d'enrichir et de faire rayonner la pratique du travail de rue à travers 14 régions du Québec.

Gardiens de l'éthique professionnelle, le ROCQTR se positionne en tant que vigie stratégique, veillant avec soin à développer des outils et des formations indispensables pour la gestion éclairée des organismes dédiés au travail de rue. Nous protégeons la pratique en offrant un soutien solide, permettant à nos membres d'évoluer avec confiance et succès.

En tant que représentants aguerris de nos membres, nous sommes les porte-paroles privilégiés de leurs préoccupations, défendant leurs intérêts auprès des divers ministères. Grâce à nos précieux membres, nous mettons en lumière les réalités vécues par ces derniers. Fièrement engagés, nous assumons la responsabilité de porter leur voix et de défendre leurs droits avec une posture inébranlable.

En tant que leaders de la vie associative, le ROCQTR favorise une expérience d'appartenance riche, brisant les barrières de l'isolement. Nous créons une synergie régionale dynamique, permettant à toutes les régions de s'épanouir et de participer activement à notre mission commune.

Nous sommes les ambassadeurs passionnés des personnes touchées par notre pratique unique. Au cœur de notre engagement, nous nous efforçons sans relâche d'amplifier leur voix, de faire connaître leur réalité et de sensibiliser le grand public à l'importance cruciale du travail de rue. Chaque action que nous entreprenons est un pas de plus vers une reconnaissance accrue de cette pratique essentielle.

De plus, des initiatives percutantes sont mises en œuvre pour faire découvrir au public la pratique du travail de rue, sensibilisant ainsi la société à son importance et à son impact positif.

Ainsi, le ROCQTR se dresse fièrement en tant qu'acteur incontournable, unissant les organismes communautaires québécois pour le travail de rue dans une vision commune de collaboration et d'inclusion sociale.

## La mission du ROCQTR :

La mission du Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le travail de rue (ROCQTR) est de promouvoir, défendre et soutenir la pratique du travail de rue au Québec. Notre objectif est d'assurer la reconnaissance et la valorisation de cette approche d'intervention auprès des personnes en situation de vulnérabilité, en favorisant son développement, son essor et son rayonnement. Nous nous engageons à offrir un espace d'échange, de partage et de collaboration entre les organismes membres, ainsi qu'à représenter et défendre leurs intérêts auprès des instances gouvernementales et des acteurs sociaux. À travers nos actions, nous aspirons à améliorer les conditions de vie des personnes marginalisées et à faire entendre leur voix dans la société.

## **Présentation ATTRueQ :**

L'ATTRueQ, née en 1993 grâce à l'initiative d'une vingtaine de praticiens engagés, est aujourd'hui une association grandissante regroupant plus de 400 membres au Québec.

L'ATTRueQ réunit principalement des travailleurs de rue, mais elle accueille également d'autres praticiens de proximité tels que des travailleurs de milieu. Tous ces professionnels partagent la particularité de s'intégrer dans les milieux de vie des populations afin d'offrir un accompagnement social.

Pour favoriser les échanges et le partage d'expériences, nous organisons régulièrement des rencontres régionales, où nos membres se retrouvent pour discuter des enjeux liés au travail de rue.

Au sein de notre association, nous disposons d'un conseil d'administration composé de représentants régionaux, qui coordonne les activités de l'ATTRueQ et veille à la réalisation de notre mission. Notre collaboration étroite avec le ROCQTR, le Regroupement des Organismes Communautaires Québécois en Travail de Rue, renforce notre action collective en faveur de la reconnaissance et de la consolidation du travail de rue.

L'ATTRueQ ne se limite pas à l'échelle provinciale. En effet, nous sommes également impliqués dans le Réseau international des travailleurs sociaux de rue, en participant activement au groupe pilote de ce réseau. Nous contribuons ainsi aux travaux de rédaction sur les méthodologies du travail de rue à l'échelle mondiale, mettant en lumière notre expertise et notre volonté de promouvoir cette pratique essentielle.

Notre mission est claire : être un lieu d'analyse, de référence et de développement de la pratique du travail de rue. Nous aspirons à favoriser le respect des droits et des intérêts liés à cette pratique, en offrant un soutien adapté à nos membres. La diffusion d'informations sur le travail de rue et ses différentes dimensions constitue également un aspect central de notre mission.

En tant qu'association, nous encourageons les échanges et les rencontres entre les travailleurs de rue du Québec. Nous croyons en l'importance de créer une communauté solide, où les praticiens peuvent partager leurs expériences, leurs défis et leurs succès, afin de renforcer leurs compétences et leur pratique.

Pour atteindre ces objectifs, nous accordons une grande importance à la formation continue. Nous accédions et/ou développons des formations adaptées aux besoins identifiés par les travailleurs de rue, favorisant ainsi leur développement professionnel et leur capacité à répondre aux enjeux complexes de leur pratique.

Depuis 30 ans, l'ATTRueQ joue un rôle actif et précieux dans le renforcement du travail de rue au Québec.

Notre association s'efforce de valoriser cette pratique essentielle qui reste souvent méconnue. Nous croyons en l'importance de l'engagement à long terme pour établir des liens de confiance avec les populations en rupture sociale. Ainsi, nous plaçons au cœur de nos actions le développement d'outils de ressourcement, visant à favoriser le renouvellement des praticiens, tout en renforçant notre expertise et notre impact sur le terrain

# PRÉAMBULE

## UNE VOIX COLLECTIVE DU ROCQTR - ATTRUEQ

Le ROCQTR et L'ATTRUEQ tenons à exprimer notre reconnaissance envers le gouvernement pour la prise en compte de nos opinions et nous saluons leur volonté de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale à travers la mise en œuvre de ce plan d'action dédiée à ces enjeux. Cette démarche témoigne d'une reconnaissance de l'importance de ces problématiques et de la nécessité d'agir pour créer un avenir plus équitable et inclusif.

Nous sommes profondément engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, des enjeux cruciaux qui touchent de nombreuses personnes au sein de notre société. En réponse à la demande du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de recueillir nos opinions et propositions, nous avons entrepris une démarche approfondie pour éclairer ce débat essentiel.

Pour mieux comprendre les enjeux et les préoccupations de tous nos membres, nous avons mené un sondage auprès de ceux-ci, avec les questions retrouvées dans les questionnaires thématiques.

Leurs opinions et expériences constituent une richesse précieuse qui nourrit notre réflexion et nous guide dans l'élaboration de recommandations concrètes.

Les résultats de notre sondage ont révélé une diversité d'enjeux et de perspectives parmi nos membres. Ils reflètent la complexité et la variété des situations vécues par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ces résultats nous ont permis de mieux cerner les besoins spécifiques de différentes populations et de formuler des recommandations pour un plan d'action qui soit véritablement inclusif et qui réponde aux défis actuels.

La pauvreté et l'exclusion sociale persistent comme des défis majeurs auxquels sont confrontées de nombreuses personnes dans notre société. C'est pourquoi il est essentiel d'adopter des mesures concrètes et inclusives afin de réduire les inégalités, de renforcer les filets sociaux et de garantir l'accès équitable aux opportunités et aux ressources pour tous les individus.

Nous tenons à souligner l'importance de l'écoute et de la prise en compte des voix des personnes directement touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est à travers une approche participative et collaborative que nous pourrions élaborer des politiques et des mesures efficaces pour créer une société plus juste et équitable pour tous.

Nous croyons fermement en la possibilité de créer un Québec plus inclusif et équitable, où chaque individu a la possibilité de s'épanouir et de participer pleinement à la société. En unissant nos forces et en travaillant ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur pour tous.

Ce mémoire constitue donc une occasion unique de mettre en lumière les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, tout en proposant des solutions concrètes pour surmonter ces obstacles. Nous sommes déterminés à faire entendre la voix des personnes concernées et à contribuer activement à la construction d'une société plus juste et solidaire.

Ensemble, nous pouvons faire la différence et créer un Québec où la pauvreté et l'exclusion sociale ne sont plus une réalité prédominante, mais un lointain souvenir.

# DÉVELOPPEMENT

## RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

### **Renforcer le soutien financier des organismes communautaires de travail de rue :**

Accorder un financement adéquat aux organismes communautaires de travail de rue pour garantir la continuité de leurs activités de prévention sur le terrain.

Reconnaître l'efficacité du travail de rue dans l'établissement de liens avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, et investir en conséquence.

### **Favoriser une collaboration étroite entre les réseaux et les organismes communautaires de travail de rue :**

Assurer une communication régulière entre les réseaux de services et les organismes communautaires de travail de rue, en les tenant informés des différents services disponibles.

Permettre aux organismes de travail de rue de transmettre efficacement les informations aux personnes qu'ils accompagnent, afin de favoriser leur accès aux services nécessaires.

**Consultation des organismes communautaires :** Impliquer systématiquement les organismes communautaires de travail de rue dans les processus de consultation avant l'adoption de politiques, projets ou services gouvernementaux. Reconnaître et valoriser l'expertise des organismes communautaires de travail de rue, qui possèdent une connaissance approfondie des réalités sur le terrain.

**Préjugés et stigmatisation :** Développer des campagnes de sensibilisation à grande échelle pour informer le public sur les difficultés et les enjeux auxquels font face les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Promouvoir une meilleure compréhension et une plus grande inclusion sociale en luttant contre les préjugés et la stigmatisation.

## REVENUS ET EMPLOI

### REVENUS ET DÉPENSES

Dans cette section, nous examinerons les obstacles majeurs que vivent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale lorsqu'il s'agit de couvrir les dépenses de base avec leurs revenus.

**Augmentation du coût de la vie** : L'augmentation du coût de la vie constitue un obstacle majeur pour les personnes en situation de pauvreté. Les dépenses essentielles telles que l'épicerie, l'essence et les logements ont connu une hausse significative, ce qui limite la capacité des individus à couvrir ces besoins de base. Les loyers sont devenus particulièrement inabordables, absorbant une grande partie du revenu disponible. Par conséquent, les personnes se retrouvent souvent dans une situation précaire, incapables de faire des économies ou de se constituer un filet de sécurité financier.

**Accès et maintien au logement** : L'accès au logement abordable est un défi majeur pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. La crise du logement, la rareté des logements abordables ou sociaux, ainsi que l'augmentation des prix des loyers contribuent à rendre cette situation plus précaire. Les individus doivent consacrer une part importante de leurs revenus à leur logement, laissant peu de marge de manœuvre pour couvrir d'autres dépenses essentielles. De plus, les personnes en situation de pauvreté peuvent être confrontées à des problèmes tels que l'isolement, le manque de ressources et la stigmatisation, rendant encore plus difficile l'accès à un logement décent.

**Insécurité alimentaire** : L'insécurité alimentaire est une réalité pour de nombreuses personnes en situation de pauvreté. Les coûts élevés des denrées alimentaires saines, combinés à la difficulté d'accéder à des épiceries proposant des produits abordables, créent un véritable défi pour ces individus. Certains se retrouvent dans des déserts alimentaires, où l'accès à des aliments nutritifs est limité voire inexistant. Cette insécurité alimentaire entraîne des conséquences sur la santé physique et mentale des personnes concernées.

**Impacts à long terme** : Outre les obstacles immédiats, la pauvreté et l'exclusion sociale entraînent des répercussions à long terme sur les individus et les communautés. Les familles en situation de pauvreté éprouvent des difficultés supplémentaires, notamment en ce qui concerne l'éducation des enfants et la préparation à la vie adulte. Les inégalités des chances se perpétuent d'une génération à l'autre, rendant plus difficile l'ascension sociale et l'intégration dans la communauté. De plus, les personnes en situation de pauvreté rencontrent souvent des préjugés et une stigmatisation qui affectent leur capacité à trouver un emploi, à profiter d'opportunités et à obtenir justice en cas de situations d'iniquité, d'abus ou de fraude.

**Conclusion** : La couverture des dépenses de base constitue un défi majeur pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. L'augmentation du coût de la vie, les difficultés liées à l'accès et au maintien au logement, ainsi que l'insécurité alimentaire sont autant d'obstacles auxquels elles sont confrontées quotidiennement.

**Les pistes d'action et les solutions visant à améliorer le revenu disponible et les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont multiples :**

**Renforcer les revenus** : Réviser le système d'aide sociale afin de garantir un niveau de revenu minimum vital pour les bénéficiaires au Québec, en tenant compte de leur engagement dans la communauté et en reconnaissant financièrement cet engagement.

Éliminer les obstacles à l'accès à l'assurance-emploi et réduire les délais de traitement des demandes, afin de répondre rapidement aux besoins des demandeurs.

Augmenter le salaire minimum ainsi que les prestations du régime des rentes du Québec, de la pension de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti.

**Logement abordable** : Encourager le gouvernement à imposer et à soutenir financièrement la construction de logements à coût modique, tout en maintenant les prix des loyers abordables pendant une période minimale de 25 ans.

Permettre aux personnes bénéficiant de l'aide sociale de travailler davantage sans que leur allocation soit amputée.

Accroître le financement des organismes communautaires et spécifiquement des organismes communautaires de travail de rue qui jouent un rôle crucial dans l'aide aux personnes en situation de vulnérabilité, étant donné leur connaissance approfondie de la réalité sur le terrain.

**Sensibilisation et soutien** : Sensibiliser et informer les employeurs de Service Québec sur les défis auxquels font face les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, afin de favoriser une meilleure inclusion sur le marché du travail.

Développer des projets de travail à la journée et à la tâche, tels que le Projet MARC (chez Rue Action Prévention Jeunesse (RAP Jeunesse de Montréal) ou TAPAJ (travail alternatif payé à la journée), pour offrir des opportunités d'emploi flexibles adaptées aux besoins des personnes en situation de précarité.

Assouplir les critères d'admissibilité à l'aide de dernier recours afin de faciliter l'accès aux prestations pour un plus grand nombre de personnes.

Fournir un soutien financier stable et récurrent aux groupes communautaires qui accompagnent les personnes vulnérables, afin de renforcer leurs capacités d'action.

**Accessibilité des transports** : Améliorer l'accessibilité des transports en commun, notamment en développant des liaisons intermunicipales adéquates, afin de faciliter l'accès aux ressources et services pour les personnes en situation de précarité.

**En conclusion, ces propositions mettent en avant l'importance de renforcer les revenus, de favoriser le logement abordable, d'accroître la sensibilisation et le soutien communautaire, ainsi que d'améliorer l'accessibilité des transports. Nous estimons que la mise en œuvre de ces mesures contribuera à créer un cadre législatif plus inclusif, répondant aux besoins et aux défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.**

## **EMPLOI ET ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL**

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale rencontrent diverses difficultés lorsqu'il s'agit d'emploi et de marché du travail. **Voici quelques-unes de ces difficultés** :

**Emplois précaires et rémunération insuffisante** : De nombreux emplois disponibles sont rémunérés au salaire minimum, ce qui est souvent insuffisant pour répondre aux besoins de base, notamment pour les



personnes monoparentales. Cette situation contribue à maintenir ces personnes dans la pauvreté et limite leurs perspectives d'amélioration de leurs conditions de vie.

**Manque d'accompagnement et de soutien :** Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale font face à un manque d'accompagnement et de soutien dans leur recherche d'emploi. Les services d'insertion professionnelle sont souvent insuffisants ou difficiles d'accès, ce qui limite leur capacité à se préparer adéquatement et à obtenir un emploi stable.

**Autres enjeux liés à l'emploi :** Les enjeux de transport, de scolarité et de conciliation travail-famille constituent également des difficultés pour ces personnes. Les horaires de travail souvent irréguliers et difficiles à concilier avec les responsabilités familiales sont particulièrement problématiques pour les familles monoparentales.

Il existe également des pistes d'action et de solutions qui pourraient améliorer les conditions de vie de ces individus. **Voici quelques propositions à prendre en compte :**

**Sensibilisation et lutte contre les préjugés :** Il est essentiel de sensibiliser les employeurs, les gouvernements et les chambres de commerce à la réalité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cela permettrait de contrer les stigmatisations et les préjugés associés à ces individus.

Les critères d'embauche devraient être révisés de manière à ne pas pénaliser injustement les chercheurs d'emploi provenant de milieux défavorisés.

**Accompagnement et réinsertion professionnelle :** Il est crucial de mettre en place davantage de programmes d'insertion et d'accompagnement en milieu de travail, afin d'aider les personnes en situation de précarité à retrouver un emploi et à s'y maintenir.

Des projets de travail à la journée ou à la tâche, tels que le Projet MARC ou TAPAJ mentionnés plus haut, peuvent offrir des opportunités de travail alternatif et favoriser la réinsertion sociale.

Développer et élargir le système des écoles de la rue accréditées (RÉRAQ - Regroupement des Écoles de la Rue Accréditées) afin de fournir aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale une alternative viable et accessible au réseau public d'éducation.

**Soutien financier et conditions de travail :** Les conditions d'admissibilité à l'aide de dernier recours devraient être plus souples, permettant ainsi aux personnes en situation de pauvreté de tenter leur chance sur le marché du travail sans perdre leurs droits immédiatement.

Un soutien financier stable et récurrent aux groupes communautaires qui accompagnent les personnes vulnérables est nécessaire pour renforcer leur action.

**Formation et accès à l'emploi :** Il faut faciliter l'accès à la formation professionnelle, afin de développer les compétences et les qualifications des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Informé et sensibiliser les employeurs sur l'importance d'offrir des opportunités d'emploi aux personnes provenant de milieux défavorisés peut contribuer à une plus grande ouverture et à une réduction des discriminations.

### **Conciliation travail-famille et inclusion :**

Mettre en place des mesures favorisant la conciliation travail-famille, notamment pour les familles monoparentales, est essentiel pour permettre aux personnes en situation de pauvreté de concilier leurs responsabilités familiales avec un emploi.

Promouvoir des conditions de travail avantageuses, telles que des salaires décents, des avantages sociaux et une reconnaissance du travail accompli, est crucial pour améliorer la qualité de vie de ces individus.

**En adoptant ces pistes d'action, il est possible de créer un environnement plus équitable et inclusif sur le marché du travail, offrant ainsi de meilleures opportunités d'emploi et contribuant à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.**

## **BESOINS ESSENTIELS**

### **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale font face à de nombreuses difficultés en ce qui concerne la sécurité alimentaire. **Voici une liste des obstacles auxquels elles sont confrontées :**

**Coûts élevés et approvisionnement limité :** L'augmentation des coûts des denrées alimentaires rend difficile l'achat de produits nutritifs pour les personnes en situation de pauvreté.

Les dépannages alimentaires, qui sont souvent une ressource essentielle pour ces individus, peuvent rencontrer des problèmes d'approvisionnement et ne pas toujours être en mesure de répondre à la demande croissante.

**Accès limité à la nourriture :** Certaines personnes en situation de pauvreté vivent dans des déserts alimentaires, des zones où il y a peu ou pas d'épicerie offrant des aliments abordables à proximité. Les banques alimentaires peuvent exiger une adresse permanente avec un code postal, ce qui exclut les personnes sans domicile fixe de ces services essentiels.

**Contraintes liées aux critères d'admissibilité :** Répondre aux critères d'admissibilité à l'aide alimentaire peut être compliqué pour certaines personnes, notamment lorsqu'il est nécessaire de fournir une preuve de revenu dont elles ne disposent pas. Certains programmes d'aide alimentaire ne fournissent pas d'aliments périssables, tels que la viande, le lait et le fromage, aux personnes sans domicile fixe.

**Manque d'équipement et de connaissances culinaires :** Le manque d'équipement adéquat pour conserver et cuisiner les aliments, comme un réfrigérateur, un congélateur ou un four, constitue un obstacle pour les personnes en situation de pauvreté. Certaines personnes peuvent également manquer de connaissances de base en matière de cuisine, ce qui limite leur capacité à préparer des repas sains et abordables.

**Difficultés liées au transport :** L'accès à un moyen de transport pour se rendre à l'épicerie peut être problématique, en particulier dans les régions où les options de transport collectif sont limitées. Les personnes en situation de pauvreté peuvent être contraintes de privilégier les épicerie les plus proches géographiquement, même si elles ne proposent pas nécessairement les prix les plus abordables.

**Voici quelques pistes d'action et solutions qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en matière de sécurité alimentaire :**

**Éducation et connaissances culinaires :** Promouvoir des programmes d'apprentissage et de formation pour enseigner aux individus des techniques de cuisine économiques et abordables. Intégrer des cours de cuisine et de nutrition dans les programmes scolaires pour sensibiliser les élèves à une alimentation saine et économique.

**Réglementation et responsabilité des grandes bannières :** L'État devrait agir et légiférer de manière à encourager la responsabilité des grandes chaînes d'épicerie en ce qui concerne l'accessibilité des produits locaux et abordables. Mettre en place des mesures pour éviter le gaspillage alimentaire par le biais de réglementations et encourager la redistribution des surplus alimentaires.

**Promotion de projets d'agriculture urbaine et d'aménagements comestibles :** Favoriser le développement de projets d'agriculture urbaine à petite échelle, tels que les jardins collectifs, pour permettre aux communautés de cultiver leurs propres aliments. Encourager la création d'aménagements comestibles accessibles à tous, où les fruits et légumes peuvent être récoltés gratuitement.

**Soutien financier aux groupes communautaires :** Fournir un soutien financier stable et récurrent aux groupes communautaires qui accompagnent les personnes en situation de vulnérabilité, notamment en matière de sécurité alimentaire. Reconnaître et valoriser le travail des organismes de dépannage alimentaire et leur accorder davantage de ressources pour répondre aux besoins croissants.

**Création d'épicerie communautaires et de cuisines collectives :** Encourager la mise en place d'épicerie communautaires où les aliments abordables et nutritifs sont accessibles à tous. Promouvoir les cuisines collectives où les individus peuvent se regrouper pour préparer des repas ensemble, partager les coûts et les compétences culinaires. (Tels que le Regroupement des cuisines collectives du Québec)

**Accès facilité aux denrées alimentaires :** Mettre en place des initiatives de transport organisé et gratuit vers les grandes surfaces, en particulier dans les régions où l'accès aux épicerie est limité. Développer davantage de points de service d'épicerie et de dépannage alimentaire pour combler les déserts alimentaires.

**Déstigmatisation de l'utilisation des ressources en dépannage alimentaire :** Sensibiliser la population à l'importance du dépannage alimentaire et déstigmatiser son utilisation, afin que les personnes en situation de pauvreté se sentent plus à l'aise de recourir à ces ressources en cas de besoin.

**Gel des prix et accès à des aliments frais abordables :** Mettre en place des mesures pour geler les prix des denrées alimentaires de base afin de les rendre plus accessibles aux personnes en situation de pauvreté. Favoriser l'accès à des aliments frais et nutritifs à des prix abordables, en encourageant les initiatives telles que les marchés de producteurs locaux et les programmes d'achat en vrac.

**Ces pistes d'action sont susceptibles de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la qualité de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.**

## **TRANSPORT**

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale rencontrent de nombreuses difficultés en ce qui concerne le transport. **Voici quelques-unes des difficultés auxquelles elles font face :**

**Manque de transport en commun en zone rurale :** L'absence ou le manque de services de transport en commun dans les zones rurales limite la mobilité des personnes en situation de pauvreté, rendant l'accès aux services essentiels tels que l'alimentation, l'emploi et l'engagement communautaire plus difficile.

**Coût du transport :** Les coûts élevés liés au transport représentent un fardeau financier pour les personnes en situation de vulnérabilité. Elles ont souvent du mal à acheter des passes de transport mensuelles et doivent dépenser une somme importante chaque jour pour leurs déplacements.

**Accessibilité limitée aux horaires de transport :** Les horaires de transport en commun ne sont pas toujours adaptés aux besoins spécifiques de la population. Par exemple, les personnes qui travaillent de nuit peuvent rencontrer des difficultés à trouver des options de transport adéquates pour se rendre à leur lieu de travail.

**Coût élevé de la possession d'un véhicule :** Posséder une voiture représente un fardeau financier important pour les personnes en situation de pauvreté. Les dépenses liées à l'essence, l'immatriculation, le permis, l'entretien et les réparations peuvent être difficiles à assumer, ce qui rend l'accès à un véhicule personnel pratiquement impossible pour certaines personnes.

**Transport collectif insuffisant ou inadapté :** Dans certaines régions, le service de transport en commun est insuffisant ou mal adapté aux besoins des personnes en situation de pauvreté. Les horaires peuvent être limités ou incompatibles avec les obligations quotidiennes, ce qui rend difficile la planification des déplacements.

Ces difficultés de transport entravent la mobilité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, limitant leur accès à l'emploi, aux services essentiels et à l'engagement communautaire. Il est crucial de prendre des mesures pour remédier à ces problèmes et assurer une meilleure accessibilité et disponibilité des options de transport abordables dans toutes les régions.

**Voici quelques pistes d'action et solutions potentielles qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en matière de transport :**

**Élargir les partenariats avec les bus scolaires et d'autres acteurs :** Collaborer avec les services de transport scolaire existants et d'autres partenaires pour étendre les possibilités de transport accessible à un plus grand nombre de personnes. Cela pourrait impliquer l'utilisation des bus scolaires en dehors des heures de classe pour répondre aux besoins de déplacement des membres de la communauté.

**Améliorer le transport collectif :** Continuer à investir et à améliorer les services de transport en commun existants, en rendant le réseau plus étendu, fréquent et accessible. Cela pourrait inclure l'expansion des itinéraires et des horaires, en particulier dans les régions rurales ou mal desservies.

**Développer des stratégies de transport communautaire :** Dans les zones où le transport collectif traditionnel est difficile à maintenir, explorer des alternatives telles que le transport communautaire. Cela peut impliquer la mise en place de navettes locales, de programmes de covoiturage organisé ou de services de transport à la demande pour répondre aux besoins spécifiques de la communauté.

**Instaurer une tarification sociale ou la gratuité du service de transport :** Étudier la possibilité d'introduire une tarification sociale basée sur les revenus ou même la gratuité du service de transport pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cela permettrait de réduire la charge financière liée aux déplacements et de faciliter l'accès aux services essentiels.

**Encourager la participation des employeurs :** Collaborer avec les grands employeurs pour qu'ils offrent des solutions de transport pour leurs employés, comme des navettes entre les lieux de travail et les centres-villes. Cela permettrait de réduire les coûts de transport pour les travailleurs et d'améliorer leur accessibilité à l'emploi.

**Développer un réseau de transport en commun adapté aux régions éloignées :**

Investir dans le développement d'un réseau de transport en commun qui dessert adéquatement les régions plus éloignées des centres-villes. Cela permettrait aux personnes vivant dans ces régions d'avoir un accès équitable aux opportunités d'emploi, aux services essentiels et à l'engagement communautaire.

**En mettant en œuvre ces pistes d'action, il serait possible d'améliorer l'accessibilité, la disponibilité et l'abordabilité du transport pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, leur permettant ainsi de mieux répondre à leurs besoins fondamentaux et de participer pleinement à la société.**

## **LOGEMENT**

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale rencontrent différentes difficultés en ce qui concerne le logement. **Voici quelques-unes de ces difficultés :**

**Manque de logements abordables :** L'offre de logements abordables est souvent insuffisante, ce qui rend difficile pour les personnes à faible revenu de trouver un logement répondant à leurs besoins sans compromettre une part importante de leur budget.

**Discrimination et préjugés des propriétaires :** Les propriétaires peuvent faire preuve de discrimination lors de la sélection des locataires, ce qui limite les possibilités pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Des critères tels que l'origine culturelle, la présence d'enfants, les antécédents judiciaires ou encore la détention d'animaux peuvent jouer un rôle dans cette discrimination.

**Hausse des prix des loyers :** Les coûts des loyers augmentent régulièrement, ce qui met une pression supplémentaire sur les personnes à faible revenu. Cette augmentation rend encore plus difficile pour elles de trouver un logement abordable et de maintenir leur stabilité résidentielle.

**Manque de logements sociaux :** Le nombre de logements sociaux disponibles est souvent insuffisant par rapport à la demande, ce qui crée une pénurie et des listes d'attente longues. Les personnes en situation de pauvreté se retrouvent ainsi confrontées à des délais d'attente souvent décourageants avant de pouvoir bénéficier d'un logement social.

**Insalubrité et conditions de logement précaires :** Certaines personnes en situation de pauvreté sont contraintes de vivre dans des logements insalubres, surpeuplés ou dans des conditions précaires, ce qui affecte leur bien-être et leur santé.

**Voici quelques pistes d'action et solutions relatives au logement qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :**

**Augmenter l'offre de logements sociaux et abordables :** Il est essentiel de développer davantage de logements sociaux et de propriétaires sympathisants qui sont prêts à louer à des personnes en situation de pauvreté. Cela peut être réalisé en encourageant la construction de nouveaux logements sociaux, en rénovant les logements existants et en facilitant l'accès à ces logements pour ceux qui en ont le plus besoin.

**Contrer la discrimination et le profilage des propriétaires :** Il est nécessaire de sensibiliser les propriétaires aux problèmes de discrimination et de profilage lors de la sélection des locataires. Des mesures législatives plus strictes peuvent être mises en place pour contrer ces pratiques et garantir que les personnes en situation de pauvreté aient les mêmes opportunités d'accéder à un logement décent.

**Lutter contre les "réno-victions" :** Les "réno-victions" sont des pratiques par lesquelles les propriétaires utilisent des rénovations ou des transformations de logements comme prétexte pour expulser les locataires à faible revenu. Il est important d'élaborer des politiques et des réglementations pour protéger les locataires contre ces abus et assurer leur droit à un logement stable.

**Accroître les subventions au logement :** Il est important de fournir des subventions et des aides financières supplémentaires pour aider les personnes en situation de pauvreté à payer leur loyer. Cela peut contribuer à rendre les logements plus abordables et à réduire le fardeau financier sur ces individus.

**Favoriser les logements alternatifs et l'entraide au logement :** Encourager des initiatives telles que la colocation, les minimaisons et les fiducies d'achat de maisons à des coûts abordables peut offrir des solutions de logement plus flexibles et accessibles. Il est également important d'alléger les règles fiscales et autres qui pourraient entraver ces initiatives.

**Sensibiliser et informer les acteurs clés :** Une sensibilisation accrue des propriétaires, des locataires et des organismes gouvernementaux peut contribuer à favoriser un environnement de logement plus inclusif et équitable. Des ateliers d'information sur les droits et les devoirs des locataires et des locateurs peuvent être organisés pour renforcer la compréhension des règles et réglementations liées au logement.

**Accompagnement en logement :** Il est important de fournir des ressources d'accompagnement en logement, telles que des services d'aide à la recherche de logement, de médiation locative et de soutien aux locataires en difficulté. Ces services peuvent aider les personnes en situation de pauvreté à trouver et à maintenir un logement de manière durable.

**En mettant en œuvre ces pistes d'action, il est possible d'améliorer significativement les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en ce qui concerne le logement. Cela nécessite une approche holistique impliquant la collaboration entre les gouvernements, les propriétaires, les organismes communautaires et les personnes concernées elles-mêmes.**

## **SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

**Voici les difficultés que vivent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale par rapport à la santé et aux services sociaux :**

**Accès limité aux médecins :** Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale font face à des difficultés pour accéder à des médecins, en particulier à des médecins de famille. Cette situation entraîne un manque de suivi médical régulier, ce qui peut compromettre leur santé et retarder la détection de problèmes de santé.

**Difficulté à obtenir des soins dans les délais requis :** L'accès à des soins médicaux dans les délais nécessaires pour éviter une détérioration de leur état de santé est un défi majeur. Les personnes en situation de précarité ont souvent du mal à bénéficier de soins préventifs et de bien-être, ainsi qu'à accéder à des services de traitement en santé mentale, à des psychologues et à des soins dentaires adéquats.

**Barrières liées au statut social et à la stigmatisation :** Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale peuvent craindre d'être jugées en raison de leurs dépendances ou de leur style de vie qui ne correspond pas aux normes sociales. Le manque de domicile fixe et de téléphone rend également difficile la prise de rendez-vous médicaux ou l'obtention des résultats d'examens.

**Manque de ressources et de soutien :** Les services de santé et sociaux sont souvent débordés, ce qui entraîne de longs délais d'attente pour obtenir des ressources et des services nécessaires. Les besoins des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ne sont pas toujours comblés, en particulier dans les régions périphériques où l'accès aux services de santé est encore plus difficile.

**Profilage et discrimination :** Certaines personnes font face à du profilage et à de la discrimination lorsqu'elles cherchent à accéder aux soins et aux services. Cela peut entraîner une marginalisation et une exclusion supplémentaire, ainsi qu'une diminution de la qualité des soins reçus.

**Barrières administratives :** Les procédures d'inscription à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) peuvent être difficiles et longues pour les personnes en situation de précarité, en particulier pour celles issues de l'immigration ou sans domicile fixe. Cela crée des obstacles supplémentaires pour accéder aux services de santé.

En somme, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder à des soins médicaux appropriés et à des services sociaux. La saturation du système de santé, les listes d'attente prolongées, le manque de médecins de famille, le coût des médicaments et le traitement parfois inapproprié qu'ils reçoivent sont autant de facteurs qui contribuent à cette problématique.

**Voici des pistes d'action et des solutions relatives à la santé et aux services sociaux qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :**

**Renforcement des liens avec les organismes de santé :** Il est essentiel d'établir une meilleure collaboration entre les organismes communautaires et les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de précarité. Cela pourrait inclure une coordination accrue des services, des références plus efficaces et une meilleure communication entre les différents acteurs.

**Promotion de la santé communautaire :** Une approche de santé communautaire permettrait de reconnaître l'importance de la santé mentale et dentaire au même titre que les autres problèmes de santé.

**Réhabilitation des services de proximité :** Il est crucial de réhabiliter les cliniques de proximité afin de les rendre plus accessibles et adaptés aux besoins des personnes en situation de précarité. L'important est qu'il y ait des professionnels de la santé disponibles sur place et non seulement des intervenants comme les Aires Ouvertes, nous sommes déjà là à créer des liens avec les personnes dans la rue. Cela pourrait inclure la mise en place de cliniques mobiles pour aller à la rencontre des personnes vulnérables, ainsi que des services de boîtes aux lettres et de messagerie téléphonique pour les personnes sans domicile fixe.

**Formation et sensibilisation :** Il est important de former les professionnels de la santé et des services sociaux à la réalité, aux défis et aux situations vécues par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cela pourrait être réalisé par le biais de stages auprès de ces populations ou par le développement de programmes spéciaux dans les universités ou des formations données par le communautaire. De plus, il est nécessaire de sensibiliser l'ensemble du réseau de la santé à l'importance d'offrir des services plus humains et respectueux envers ces personnes.

**Expansion des services et des financements :** Il est nécessaire d'élargir l'accès aux soins de santé physique et psychologique en développant le filet social et en augmentant les financements alloués aux organismes communautaires qui œuvrent en prévention dans le domaine de la santé et des services sociaux. Cela pourrait inclure la création d'une assurance permettant aux personnes d'accéder gratuitement aux services privés lorsque les listes d'attente sont trop longues. De plus, l'expansion des services à domicile, tels que les soins de longue durée, contribuerait à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de précarité.

**En mettant en œuvre ces pistes d'action, il serait possible d'améliorer l'accessibilité, la qualité et l'équité des services de santé et sociaux pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, leur offrant ainsi de meilleures conditions de vie et un meilleur soutien dans leur parcours de santé.**

## PROXIMITÉ ET INCLUSION SOCIALE

### APPROCHE TERRITORIALE

Dans notre entourage ou municipalité, ainsi qu'au niveau régional, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale font face à plusieurs difficultés importantes. **Voici quelques-unes de ces difficultés que nous pouvons constater :**

**Manque de connaissances des services :** Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale peuvent rencontrer des difficultés à accéder aux services disponibles en raison d'un manque d'information ou de sensibilisation à leur sujet. Il est essentiel de mettre en place des stratégies de communication et de sensibilisation afin d'informer ces personnes sur les services qui leur sont offerts et de les soutenir dans leur accès à ces ressources.



**Éloignement géographique :** Dans les municipalités plus éloignées des grands centres, les services disponibles peuvent être limités ou inexistants. Les distances à parcourir et le manque de transports régionaux ou interrégionaux rendent l'accès aux services encore plus difficile pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Il est nécessaire de développer des solutions de transport adaptées à ces réalités afin de réduire les obstacles géographiques.

**Manque de financements pour les organismes communautaires:** Les organismes communautaires qui cherchent à offrir des services de prévention aux populations marginalisées font face à un manque de financements récurrents. Ce manque de ressources financières limite leur capacité à répondre aux besoins croissants de ces populations. Il est important d'assurer un soutien financier adéquat aux organismes communautaires afin de renforcer leurs capacités à offrir des services et des programmes essentiels.

**Infrastructures déficientes :** Les zones rurales et périphériques peuvent être confrontées à des enjeux tels que des transports en commun déficients, l'absence de commerces alimentaires accessibles et une concentration des services dans les quartiers centraux. Ces infrastructures déficientes limitent l'accessibilité aux ressources essentielles pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Il est nécessaire de développer des solutions adaptées à ces réalités territoriales afin de combler ces lacunes.

En prenant en compte ces difficultés spécifiques rencontrées dans notre entourage, notre municipalité ou notre région, il est possible d'élaborer des solutions adaptées visant à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, en favorisant leur accès aux services essentiels, en réduisant les obstacles géographiques, en renforçant les organismes régionaux et en promouvant une société inclusive et solidaire.

**Voici quelques pistes d'action et solutions en matière d'interventions territoriales qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sur l'ensemble du territoire :**

**Ententes inter-municipales pour les services :** Les municipalités peuvent établir des ententes afin de collaborer et de partager les ressources pour offrir des services de transport, de santé et d'autres services essentiels aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cette collaboration permet de mieux répondre aux besoins sur l'ensemble du territoire et de favoriser une meilleure accessibilité aux services.

**Financement du transport collectif régional ou interrégional :** Il est crucial de financer adéquatement le transport collectif régional ou interrégional afin de faciliter les déplacements des personnes en situation de pauvreté. Cela permet de réduire les obstacles géographiques et de favoriser leur accès aux services, à l'emploi, à l'éducation et à d'autres ressources importantes.

**Renforcement des organismes communautaires autonomes (OCA) :** Les OCA des régions éloignées doivent être soutenus financièrement de manière adéquate. Ces organismes jouent un rôle essentiel dans l'offre de services directs aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Un financement accru leur permet de répondre de manière plus efficace aux besoins spécifiques de leur communauté. Le travail de rue devient un bon moyen pour transmettre les informations de services aux personnes éloignées des réseaux traditionnels, il est important de développer des liens avec les organismes communautaires de travail de rue.

**Sensibilisation des citoyens :** Il est important de sensibiliser les citoyens de l'ensemble du territoire aux réalités des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cela permet de lutter contre les préjugés et de favoriser un climat d'entraide et de solidarité. Les orientations ministérielles devraient prendre en compte les avis des intervenants sur le terrain afin d'adapter les décisions aux besoins réels de la communauté.

**Accueil des personnes immigrantes :** Le gouvernement doit veiller à accompagner et répondre à l'ensemble du processus d'accueil des personnes immigrantes, en s'assurant qu'elles puissent arriver et s'installer dans la dignité. Cela implique de répondre à leurs besoins essentiels dès les premières semaines, notamment en matière de logement, de santé, d'emploi et d'intégration sociale.

**En mettant en œuvre ces actions et en favorisant une approche territoriale intégrée, il est possible d'améliorer significativement les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sur l'ensemble du territoire.**

## **SERVICES GOUVERNEMENTAUX**

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale rencontrent plusieurs difficultés lorsqu'il s'agit d'accéder aux services gouvernementaux. **Voici quelques-unes de ces difficultés :**

**Manque de transport :** Le manque de transport constitue un obstacle majeur pour ces personnes, les empêchant de se rendre aux services gouvernementaux. Les distances à parcourir et l'absence de transports régionaux ou interrégionaux rendent l'accès difficile, surtout pour ceux qui vivent dans des zones éloignées.

**Difficultés de communication :** Les personnes ayant un bas niveau de littératie ou des difficultés avec la langue peuvent avoir du mal à comprendre les documents gouvernementaux et les explications fournies par le personnel. Cela rend l'accès aux services gouvernementaux complexe et limite leur capacité à exercer leurs droits et à obtenir le soutien dont ils ont besoin.

**Formalités complexes :** La complexité des démarches administratives, les nombreuses étapes à suivre et la nécessité de fournir de nombreux documents constituent des obstacles pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ces procédures formelles peuvent être difficiles à naviguer et à compléter, ce qui entrave leur accès aux services gouvernementaux.

**Pour améliorer l'accès aux services gouvernementaux pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, plusieurs pistes d'action peuvent être envisagées :**

**Création de points de services proches :** Il est important d'établir des points de services gouvernementaux plus proches des communautés marginalisées, afin de réduire les distances à parcourir et de faciliter l'accès physique aux services. Le travail de rue est un bon moyen pour rejoindre les personnes en situation précaire qui peuvent ensuite faire le pont avec les services gouvernementaux.

**Sensibilisation et formation des professionnels :** Il est essentiel de sensibiliser le personnel qui travaille avec ces personnes aux réalités de la pauvreté et de l'exclusion sociale, afin de favoriser un accueil

bienveillant et de fournir un soutien adéquat. La formation peut également permettre aux professionnels d'acquérir les outils nécessaires pour accompagner efficacement ces personnes dans leurs démarches.

**Simplification des procédures et des documents :** Il convient de simplifier les procédures administratives, de rendre les formulaires plus accessibles et de fournir des informations claires et compréhensibles. La traduction des documents dans différentes langues peut également faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

**Accompagnement personnalisé :** Offrir un accompagnement personnalisé aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale peut contribuer à surmonter les difficultés liées à l'accès aux services gouvernementaux. Cela peut inclure des services d'interprétation, un soutien dans la compréhension des documents et des démarches, ainsi que l'accès à la technologie.

**En mettant en place ces solutions et en s'engageant à rendre les services gouvernementaux plus accessibles, il est possible d'améliorer l'accès et la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, leur permettant ainsi de bénéficier pleinement des droits et des services qui leur sont offerts.**

## **PARTICIPATION SOCIALE ET INCLUSION**

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale font face à de nombreuses difficultés lorsqu'il s'agit de participer socialement et d'être inclus dans la société. **Voici certaines de ces difficultés :**

**Manque de mobilisation :** Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale peuvent rencontrer des obstacles à leur mobilisation et à leur participation sociale. Le manque d'opportunités adaptées à leurs besoins, ainsi que le manque de soutien et de ressources pour s'engager activement dans la vie communautaire, peuvent entraver leur participation.

**Accès limité à l'information :** L'accès à l'information joue un rôle clé dans la participation sociale. Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale peuvent faire face à une fracture numérique et avoir des difficultés à accéder aux informations pertinentes sur les activités, les services et les opportunités de participation.

**Priorités de survie :** Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont souvent confrontées à des défis quotidiens pour répondre à leurs besoins fondamentaux, tels que la nourriture et le logement. La lutte pour la survie peut absorber leur énergie et leur temps, laissant peu de ressources disponibles pour s'impliquer activement dans la société.

Pour améliorer la participation sociale et l'inclusion des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, **voici quelques pistes d'action et solutions possibles :**

**Inclusion dans la planification communautaire :** Il est essentiel d'inclure les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans la planification des activités, des services et des politiques au niveau municipal et provincial. Leur voix et leurs besoins doivent être pris en compte dès le début du processus afin de garantir une véritable inclusion.

**Lieux de participation citoyenne :** Il est nécessaire de créer de véritables lieux de participation citoyenne où les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale peuvent s'exprimer, partager leurs expériences et participer activement aux prises de décision. Ces espaces doivent être inclusifs, accessibles et respecter les missions des organismes communautaires.

**Accès à l'information et soutien aux organismes communautaires :** Il est primordial de faciliter l'accès à l'information pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, en utilisant des moyens adaptés à leurs besoins. De plus, il est essentiel de soutenir financièrement les organismes communautaires qui travaillent avec ces populations, en reconnaissant leur expertise et en leur permettant de remplir leur mission efficacement.

**Répondre aux besoins de base :** Pour favoriser la participation sociale, il est crucial de veiller à ce que tous les individus aient accès à leurs besoins de base, tels que la nourriture, le logement et les soins de santé. Lorsque ces besoins sont comblés, les personnes sont plus enclines à s'impliquer activement dans la société.

**En mettant en œuvre ces pistes d'action, il est possible d'améliorer la participation sociale et l'inclusion des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, leur permettant ainsi de s'épanouir pleinement en tant que membres actifs et engagés de la société.**

## **JUSTICE**

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale rencontrent de nombreuses difficultés lorsqu'elles doivent faire appel à la justice. **Voici certaines de ces difficultés :**

**Manque d'accessibilité et craintes envers la justice :** Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale peuvent faire face à des obstacles pour accéder à la justice. Les procédures juridiques peuvent être complexes et intimidantes, ce qui peut engendrer des craintes et des réticences à s'engager dans le système judiciaire.

**Manque d'accompagnement et d'information :** Un manque d'accompagnement et d'information appropriés est souvent rencontré par ces personnes lorsqu'elles doivent faire appel à la justice. Elles peuvent avoir du mal à comprendre leurs droits, à naviguer dans les procédures légales et à accéder aux ressources et aux services d'assistance juridique nécessaires.

**Système judiciaire à deux vitesses :** Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale peuvent percevoir le système judiciaire comme inéquitable, avec un traitement différencié en fonction de leur statut socio-économique. Cela peut remettre en question leur confiance dans le système et leur accès à une justice équitable.

**Manque de crédibilité :** Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale peuvent être confrontées à des préjugés et à des doutes quant à leur crédibilité lorsqu'elles témoignent ou défendent leurs droits devant la justice. Leur voix et leurs expériences peuvent être minimisées ou ignorées, ce qui entrave leur accès à une justice équitable.

**Pour améliorer l'accès à la justice pour les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, voici quelques pistes d'action et solutions possibles :**

**Accompagnement et soutien** : Il est essentiel de fournir un accompagnement et un soutien appropriés aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale lorsqu'elles doivent faire face au système judiciaire. Cela peut inclure des services d'orientation juridique, des conseils gratuits et des ressources pour les informer sur leurs droits et les guider tout au long du processus.

**Accessibilité accrue** : Il est nécessaire de rendre la justice plus accessible en créant davantage de centres de justice de proximité et en augmentant l'accès à l'information juridique. Cela peut inclure des initiatives telles que des tables d'aide juridique ponctuelles dans les communautés, des programmes d'éducation sur le système de justice dans les écoles et les organisations, et des efforts pour réduire les barrières administratives et financières.

**Réforme de l'aide juridique** : Il est important de revoir le fonctionnement de l'aide juridique afin de garantir qu'elle réponde aux besoins des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cela peut impliquer de réviser les critères d'éligibilité, d'élargir les services offerts et de garantir un accès équitable à une représentation juridique de qualité.

**Reconnaissance de la valeur et de la crédibilité** : Il est essentiel de reconnaître la valeur des voix et des expériences des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cela peut se faire en accordant une attention particulière à leurs témoignages, en évitant les préjugés et les stéréotypes, et en garantissant qu'elles sont traitées avec respect et équité tout au long des procédures judiciaires.

**En mettant en œuvre ces pistes d'action, il est possible de favoriser un accès plus équitable à la justice pour les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, leur permettant ainsi de faire valoir leurs droits et de bénéficier d'une justice équitable et inclusive.**

En conclusion, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale demande des actions concrètes afin de créer une société plus juste et inclusive pour tous.



Regroupement des organismes  
communautaires québécois pour  
**Le travail de rue**

**ROCQTR**

8105 Avenue de Gaspé #200, Montréal (Québec) H2P 2J9 | T +1 (514) 575-0300

[info@rocqtr.org](mailto:info@rocqtr.org) | [www.rocqtr.org](http://www.rocqtr.org)

[info@attrueq.ca](mailto:info@attrueq.ca) | [www.attrueq.ca](http://www.attrueq.ca)